

QUOI DE NEAUPHLE ?

LE BULLETIN BIMESTRIEL
DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU



BULLETIN
BIMESTRIEL

n°16
AOÛT 2017

De nombreuses autres informations sur : www.neauphle-le-chateau.com

LE MOT DU MAIRE / MA VILLE EN DIRECT / MA VILLE LOISIRS
MA VILLE DOSSIERS / MA VILLE HISTOIRE / MA VILLE PRATIQUE
MA VILLE ENVIRONNEMENT / MA VILLE AGENDA...

QUOI DE NEAUPHLE ? est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château. ISSN 2274-0708
Ont participé: Françoise Cargemel, Stephen Charlieu, Béatrice Gilliéron, Patrick Gilliéron, Marc Leroy, Nicole Meunier, Élisabeth Sandjiv,
Catherine Sous, Dora Surdeau, Claire Vigneron. Directeur de la publication: Jean-Claude Kuentz - Réalisation: www.21octobre.fr -
Graphisme: www.sebastienbeauvilain.com

À LIRE

LES FINANCES 2017 P.4

LES MANIFESTATIONS
DE L'ANNÉE P.14

NEAUPHLE AU DÉBUT
DU XX^E SIÈCLE P.20

9 SEPTEMBRE
BOLLYWOOD
À NEAUPHLE-
LE-CHÂTEAU!



Édito



Et voilà la rentrée. Mais, cette fois, après tant d'années où nous n'attendions plus rien, nous avons de nouveau l'espoir de reprise, de réouverture. Il semblerait que nous avons des gouvernants qui veulent enfin « rentrer » dans l'épaisseur des difficultés nationales et les traiter.

Par exemple, le Ministre de l'Éducation Nationale n'est pas un idéologue qui croit, mais qui sait par expérience et longue pratique de la pédagogie. Il a fait paraître un décret, le 28 juin dernier, autorisant le retour à la semaine de 4 jours. Pourquoi pas ? Seul le bien des enfants doit nous faire décider. Et non la précipitation. Notre commune a su régler les rythmes scolaires au mieux des intérêts des enfants, des parents et de la Commune. Je ne dis pas que nous allons rester toujours ainsi. Mais réfléchissons tranquillement à la meilleure organisation possible, en laissant, comme le disait le Président Mitterrand, du temps au temps.

Le pragmatisme est à l'honneur et c'est tant mieux. Il reconnaît ainsi que les solutions les plus pérennes dépendent de ceux qui agissent au quotidien ; de l'écoute de tous les points de vue, même les plus insolites ; de l'énergie de ceux qui veulent voir se résoudre les difficultés. La maison médicale nous en donne une démonstration magistrale. Croyez-vous que sans l'appui de Cœur d'Yvelines, notre Commune aurait pu la voir réalisée ? Pensez-vous que sans un médecin résolu, expérimenté et respecté, nous aurions pu y rassembler cinq praticiens pour la faire fonctionner¹ ? La réponse est deux fois NON ! Alors... même si la France, si désabusée par des années passées stériles, piaffe d'impatience, progressons ainsi, pas à pas.

Dans le respect des savoirs et de la concertation la plus large. Dans la réflexion sans a priori et sans interdits. Dans la volonté de ne pas rester seuls, enfermés sur notre butte à refuser tout changement et collaboration nouvelle. Oui, l'heure serait au changement. Enfin ? Bonne rentrée à tous.

1. Il y aura très probablement, sept médecins d'ici la fin de l'année.

BERNARD JOPPIN
Maire de Neauphle-le-Château



QUE DE SOUCIS !

Hélas, ce ne sont pas de ces jolies petites fleurs qu'il s'agit, mais de ces « adventices » dont on parle ci-contre. Elles s'installent partout où la moindre parcelle de terre se fait jour. Autrefois, il y a bien peu de temps, nous usions de désherbants.

Ils sont désormais interdits. Et c'est comme ça dans toutes les communes... À Neauphle-le-Château, les cantonniers font ce qu'ils peuvent pour biner, arracher, faire propre... Mais il y a tant d'autres tâches ! Nous en reparlerons prochainement...



FLEURISSONS ENSEMBLE, SUITE

EN FÉVRIER ALORS QUE LE BLANC DU GIVRE ET LE NOIR DES LONGUES NUITS GLAÇAIENT NOS CŒURS, IL NOUS ÉTAIT PROPOSÉ DE FLEURIR TOUS ENSEMBLE NOTRE VILLE DÈS LE RETOUR DU PRINTEMPS.

Belle initiative qui, pour ne pas rester lettre en l'air et fleur de papier, devait être promue, soutenue. Voici un rapide bilan...

UN COURT RAPPEL

Il s'agissait tout à la fois de compléter le travail de nos jardiniers municipaux en fleurissant les tout petits recoins et de vous permettre d'y ajouter votre touche. Pour ce, il fallait encourager certains riverains à s'approprier des parcelles de trottoirs et distribuer à d'autres des semences ou des jardinières à entretenir. C'est ainsi que quatre actions ont été lancées.

UNE ŒUVRE EN QUATRE ACTES...

Le premier acte, qui était comme un galop d'entraînement, a été de partager. Installé sur la Place du Marché, le Syndicat d'Initiative vous a permis pour vos propres jardins et balconnières d'échanger des graines et des plants. Ce « Troc de Plantes », institué depuis deux ans, commence à bien prendre. Il permet d'échanger des dipladénias grimpants jade grenat contre de délicieux hibiscus Mathilde, des pétunias hybrides contre des kalanchoés jaunes ou des œillets d'Inde contre des pervenches de Madagascar. Que de voyages en un tour de place ! N'empêche ! On y va avec des fleurs... on en revient avec d'autres... C'est bon pour la variété.

Le deuxième acte fut d'inviter les occupants de cette place à la fleurir de géraniums.

Des dames du Syndicat d'Initiative ont négocié de beaux, jeunes et robustes plants de pélagonium, les ont plantés dans de saines jardinières et les ont distribués, moyennant une contribution forfaitaire, à tous ceux qui ont pignon sur place et souhaitaient l'embellir. Succès ! La plupart des commerçants qui pouvaient accrocher les pots et de nombreux habitants ont répondu « présents » à ce sympathique appel. Il ne reste qu'à laisser la nature développer ces jeunes plants qui vont pousser leurs pétales colorés.

Le troisième acte fut de récupérer... des thésières. L'an dernier ces vieux ustensiles chassés des buffets et des plateaux du thé de cinq heures ont retrouvé utilité et beauté en étant accrochés tout au long de la Grimpette. L'hiver venu, elles ont été récupérées et ont migré dans le quartier de Villancy. Tiens, une question... Et l'an prochain, où seront-elles ? Voilà un nouveau jeu de piste tout frais, tout guilleret !

Le quatrième (et ultime) fut de faire participer les habitants de l'avenue de la République. Entre les tilleuls qui la bordent, il y a des bandes de terre. Jadis, elles furent plantées de rosiers ébouriffants, proliférants qui marquaient cette voie en célébrant la conquête citoyenne par leurs pétales et... leurs épines. Cette année, des petits sachets de graines ont été glissés dans les boîtes

aux lettres invitant les riverains à les semer devant leur porte en affichant un petit oiseau. Si vous roulez tranquillement, mieux encore, si vous vous y promenez, constatez vous-même le joli résultat.

UN FORT APPEL

Il fallait commencer. Il faut continuer. Quand l'effort est divisé, partagé et pour tout dire « minusculisé », il est si peu pesant qu'on ne le ressent pas. Mais quel changement, cet ensemble fleurissant donne à notre ville qui peut se faire conter fleurette par tous les jurys départementaux ou nationaux qui n'auront qu'un mot : « Ah ! Que Neauphle fleuri est joli ! »

FOIN DES MAUVAISES HERBES

Ne dites plus « mauvaises » en parlant de ces herbes vagabondes, folles ou sauvages qui poussent sans raison de jardinier. Même si on ne les a pas convoquées, désirées, il faut, comme Gilles Clément, le paysagiste et jardinier planétaire, les traiter avec respect, car elles aussi ont leur place dans la biodiversité. Au lieu de ces « adventices » désordonnées, nous avons inventé la parade : « le fleurissement participatif » !

LES FINANCES 2017

DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

C'EST UN RITUEL AU MOIS D'AVRIL : LE VOTE DU BUDGET DE LA COMMUNE. IL EST EN EFFET OBLIGATOIRE DE FIXER LE BUDGET ET LES TAUX LE 15 AVRIL AU PLUS TARD.

Pourtant, entre le vote du budget au Parlement, en novembre et la détermination aux communes des ressources que l'État leur distribue, il faut tellement de temps que même en avril les mairies ne savent pas encore ce qu'elles vont recevoir. Heureusement l'expérience et la cueillette d'informations dans les gazettes parlementaires, politiques ou générales, permettent aux habitués d'estimer à peu de choses près les montants à recevoir. Puisque Neauphle-le-Château a fixé son budget, acte fondamental de la gestion municipale qui prévoit les dépenses et permet de les autoriser, nous vous proposons de l'examiner de près.

INCERTITUDE

Nous avons vécu en 2016 et dans ce début de 2017 une vaste période électorale. La conséquence la plus évidente a été de jeter un grand flou sur l'avenir et de retarder autant que possible les décisions courantes d'un gouvernement qui savait qu'il terminerait son exercice en mai.

Dès lors, vos élus se devaient de gérer les finances avec prudence et circonspection. En 2017, le Conseil a approuvé un budget d'attente, accompagné de l'espoir, toujours permis, que les nouveaux gouvernants redonneront rapidement des perspectives et permettront plus d'anticipation et d'audace. Car les projets existent (accueil des associations, parkings publics, espaces verts, accompagnement de nouvelles constructions...), la volonté de les réaliser aussi. Mais en attendant leur financement, le Conseil s'est contenté de couvrir des frais d'étude qui définiront les contours et les besoins.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET TABLEAU 1

L'examen du tableau de fonctionnement fait apparaître que la dépense la plus importante est constituée par les charges de personnel qui représentent 45% du budget. Toutefois, la commune de Neauphle-le-Château a su contenir ces charges puisqu'elles sont inférieures aux moyennes nationales. Si elles ont néanmoins un peu progressé par rapport à l'an dernier, c'est qu'il y a eu une revalorisation du point d'indice et une augmentation des cotisations sociales.

La deuxième ligne est notre « cagnotte ». Le Conseil a en effet choisi de geler 11% du budget afin de contribuer, dans l'avenir, à la réalisation de ses projets. Thésauriser, plutôt qu'emprunter fut le maître mot.

La troisième ligne est très inquiétante et mérite d'être soigneusement commentée TABLEAU 3. Le « reversement à l'état » correspond à la contribution au Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales

BUDGET DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES BUDGÉTÉES	%
Charges de personnel	1 458 000	45 %
Affectation investissement	347 000	11 %
Reversement à l'état	319 000	10 %
Entretien bâtiment voirie	276 000	8 %
Réserve pour imprévus	170 000	5 %
Fournitures	147 000	5 %
Associations	126 000	4 %
Communication	119 000	4 %
Pompiers	97 000	3 %
Divers	76 000	2 %
Services extérieurs	40 000	1 %
Intérêts de la dette	40 000	1 %
Amortissements	36 000	1 %
Syndicats	15 000	> 1 %
TOTAL	3 266 000 €	100 %

(FPIC). Elle marque la solidarité aux communes pauvres. Neauphle-le-Château n'en est pas une. Pourquoi ? Parce que le « potentiel fiscal par habitant » de notre ville est supérieur à 75% du potentiel fiscal moyen. En d'autres termes, les impôts que paient les Neauphléens trahissent une richesse supérieure à la moyenne des français. Dès lors, par le jeu de la redistribution, notre commune doit « rendre » de l'argent au profit d'autres, moins bien pourvues en contribuables « nantis ». Ce graphique 3 montre qu'entre 2012 et 2017 la dotation de l'État a baissé

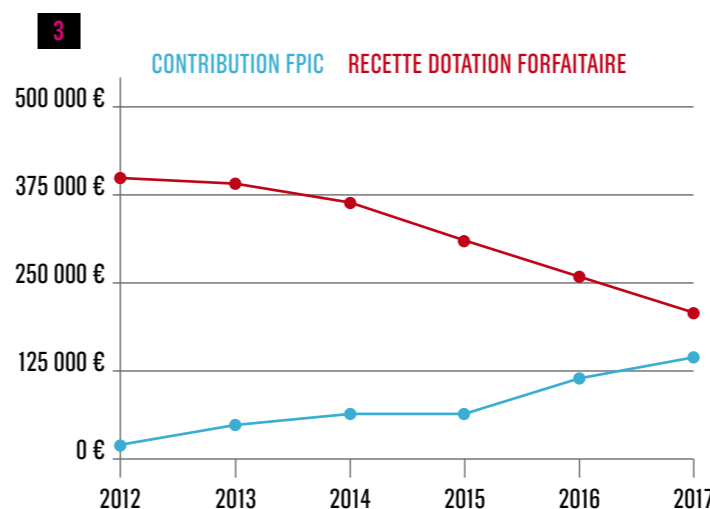
BUDGET DE FONCTIONNEMENT	RECETTES BUDGÉTÉES	%
Taxes	1 877 000	57 %
Affectation report	470 000	14 %
Scolaires	427 000	13 %
Dotation et recette de l'état	334 000	10 %
Revenu des immeubles	118 000	4 %
Autres	40 000	1 %
TOTAL	3 266 000 €	100 %

tandis que la contribution au FPIC n'a cessé de grimper. Un jour, prochain, les courbes se croiseront et les recettes de nos impôts serviront à alimenter ce fonds. Que ceux qui refusent les logements sociaux qui accueillent de jeunes couples aux ressources modestes y réfléchissent bien : favoriser la mixité sociale est le meilleur moyen de préserver les ressources de notre ville.

Ce n'est qu'à la quatrième ligne 1 qu'apparaissent des dépenses d'investissement. Nous les examinerons un peu plus loin. Pour les autres dépenses, malgré l'inflation, elles ont été revues au rabot et sérieusement contenues. On arrive ainsi à 3 266 000 € de dépenses (contre 2 900 563 € en 2016).

LES RECETTES DU BUDGET TABLEAU 2

Si l'État peut se permettre de dépenser plus qu'il ne perçoit, les communes n'en ont strictement pas le droit. Il fallait donc équilibrer. D'où quelques hausses par rapport à 2016. Les taxes communales augmentent mais seulement de 1%. Les recettes du scolaire (cantine et périscolaire) augmentent de 2%. Les revenus des locations d'immeuble sont sensiblement les mêmes. Les diverses dotations de l'état se situent à peine en-dessous de celles de l'an passé (334 000 € contre 344 000 €). En revanche l'effort de reprise sur la « cagnotte » a été bien plus important puisqu'elle est passée de 275 358 € à 470 000 € ! Et voici pourquoi...



BUDGET D'INVESTISSEMENT	RECETTES BUDGÉTÉES	%
Excédent du fonctionnement	347 000	28 %
Remboursement TVA 2015	300 000	24 %
Sur réserve antérieure	275 000	22 %
Réserve pour le futur	139 000	11 %
Reste à réaliser 2016	70 000	6 %
Diverses recettes	55 000	4 %
Taxe d'aménagement	40 000	3 %
TOTAL	1 226 000 €	100 %

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT TABLEAU 4

Elles devaient être égales aux dépenses. Par chance, les travaux effectués il y a deux ans aux deux écoles ont généré de la TVA qui nous est remboursée, au titre de l'investissement... deux ans après³ ! Pour équilibrer, il a quand même fallu absorber une part de l'excédent 2016 (pour 28 %, voilà une belle preuve que la gestion est parcimonieuse) et rogner sur le futur. Bref, un tour de main digne des plus grands chefs !

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT TABLEAU 5

Pour les fixer, deux axes seulement ont été retenus : l'entretien et la sécurité, ce choix éliminant tout investissement d'importance. Pour le premier, le Conseil a veillé à ce que les écoles, tant l'élémentaire que la maternelle, conservent un équipement optimal. C'est ainsi que vous avez pu voir apparaître au début de l'été des échafaudages devant l'école Émile Serre pour effectuer une reprise de la toiture. Des fenêtres isolantes remplaceront les plus anciennes et le chauffage au Centre de Loisirs sera amélioré. Le local du foot dont la commune est propriétaire devait être réparé. Pour le second axe, la sécurité, le Conseil a lancé la rénovation des trottoirs de la Rue Saint-Nicolas dont les pavés disjoints rendaient difficiles et dangereux le passage des piétons. Sécurité aussi par la réfection des clôtures de l'école élémentaire rue du Vieux Moulin, par la construction d'un deuxième coussin berlinois avant l'école maternelle, par la modernisation de l'éclairage de la rue de Villancy, par l'installation d'une vidéosurveillance Place Mancest, par la réfection de la chaussée du Chemin de Bricassard... Rien d'exceptionnel, certes, mais le tout indispensable à une vie confortable.

BUDGET D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES BUDGÉTÉES	%
Études et projets pluriannuels	420 000	34 %
Voie - Réseaux	313 000	26 %
Bâtiments	129 000	11 %
Remboursement emprunts	130 000	11 %
Imprévus et divers	77 000	6 %
Terrain et aménagement	58 000	5 %
Matériel outillage	60 000	5 %
Mobilier	39 000	3 %
TOTAL	1 266 000 €	100 %

PAUVRETÉ QUAND TU NOUS TIENS...

Tout le monde crie sa pauvreté. L'État dont la dette continue d'enfler et de pulvériser des records ; les régions, qui ont de gros besoins ; les départements qui assurent l'action sociale et les communes qui veulent s'équiper. Cette situation serait-elle sans remède ? Une chose est sûre et fait l'unanimité : quelque chose ne va pas dans notre belle République qui vit depuis trop longtemps bien au-dessus de ses moyens. Pas notre ville ! L'an prochain elle sera encore plus pénalisée pour son non-respect du quota du nombre de logements sociaux qui va l'obliger à devoir payer une très grosse redevance. Conclusion : à force d'héberger des « riches », la ville est pauvre !

1. Près de 100 000 € de plus par rapport à l'an passé (voir QDN 10) 2. Encore un indice compliqué ! Sachez simplement qu'il repose sur les 5 taxes que nous payons sur l'habitation et le foncier. 3. Il paraît que le Ministère des Finances s'est rendu compte de cette absurdité. L'an prochain, le remboursement sera, comme pour les entreprises, différé d'un mois seulement.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Syméon Marie Emmanuel Augustin ABSIL
né le 22 mars 2017 à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

Camille Khamsing COSSAIS
née le 28 mars 2017 à Trappes (Yvelines).

Louis Laurent Vincent GLEIZE
né le 23 avril 2017 à Versailles (Yvelines)

Jaz Arytia BOUTTIER
née le 27 avril 2017 à Rambouillet (Yvelines)

Gabriel Nicolas Daniel DUMONT
né le 30 avril 2017 au Chesnay (Yvelines)

Ethan Stéphane PANET
né le 30 avril 2017 à Poissy (Yvelines)

Quentin Alexis Julien THORON
né le 2 mai 2017 à Rambouillet (Yvelines)

Ryad LEBZAR
né le 12 mai 2017 à Rambouillet (Yvelines)

Antoine Vincent Louis DAPILLY
né le 5 juin 2017 à Versailles (Yvelines)

Charlie July Salomé BAILLY
née le 6 juin 2017 au Chesnay (Yvelines)

Diane Janine LÉGLISE
née le 17 juin 2017 à Poissy (Yvelines)

Mathilde Florence Marie DUJARDIN
née le 20 juin 2017 à Rambouillet (Yvelines)

Anaïs Amélie Aline Catherine RENAUD
née le 20 juin 2017 à Versailles (Yvelines)

Jade DUJARDIN
née le 22 juin 2017 au Chesnay (Yvelines).

Eva Elisa SABADEL
née le 27 juin 2017 au Chesnay (Yvelines).

CONSEIL MUNICIPAL COMPTES RENDUS

Vous pouvez lire les comptes rendus officiels, notamment ceux du 6 février et du 3 avril soit sur les panneaux d'affichage administratif répartis sur le territoire de la commune, soit en les téléchargeant sur le site de la mairie : www.neauphle-le-chateau.com

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

4, rue du Clos — changement fenêtres, volets et portail : non-opposition le 22/03/2017

38 bis, rue du Dr Grellière — terrasse surélevée : non-opposition le 25/03/2017

13, rue des Soupirs — garage : non-opposition le 31/03/2017

6, rue du vieux moulin — véranda : non-opposition le 06/04/17

7, rue du Dr Grellière — modification façade véranda : non-opposition le 07/04/2017

6, rue d'Orbec — toiture : changement de fenêtres : non-opposition le 14/04/2017

4, rue Guillaume de Bois Nivard — châssis de toit : non-opposition le 20/04/2017

5 D, chemin Pierreux — piscine : non-opposition le 27/04/2017

52, rue du Dr Grellière — fermeture abri de jardin : non-opposition le 30/04/2017

8, place aux herbes — volet roulant : opposition le 02/05/2017

8, route de Chevreuse — changement de portail : non-opposition le 04/05/2017

20, rue Marius Minnard — pose d'un escalier et d'une porte pleine : non-opposition le 05/05/2017

4, avenue de Châtron — changement de couleur de toiture : non-opposition le 12/05/2017

36, rue de Villancy — réfection toiture garage : non-opposition le 17/05/2017

155, route de Saint-Germain — rénovation façade – ravalement : non-opposition le 17/05/2017

22, rue Louis de Cossé Brissac — châssis de toit : non-opposition le 03/06/2017

12 bis, rue des Soupirs — réfection clôture : non-opposition le 03/06/2017

17 ter, rue du Dr Grellière — véranda : non-opposition le 21/06/2017

Rue du vieux moulin — réfection partielle du toit de l'école élémentaire : non-opposition le 21/06/2017

28, avenue de la République — changement tuiles – isolation : non-opposition le 21/06/2017

46D, rue du Dr Grellière — abri de jardin : non-opposition le 26/06/2017

8, route de Chevreuse — piscine : non-opposition le 30/06/2017

2, rue du Clos — abri de jardin : non-opposition le 07/07/2017

URBANISME

CHANGEMENT DE DESTINATION

3, rue d'Orbec — atelier en logement : non-opposition le 27/06/2017

DIVISION

44, avenue de la République — détachement terrain à construire : non-opposition le 14/04/2017

18, avenue de la République — détachement terrain à construire : non-opposition le 26/06/2017

PERMIS DE CONSTRUIRE

40, route de Saint-Germain — maison individuelle : refusé le 19/06/2017

13 bis, rue Marius Minnard — garage : accordé le 21/06/2017

14, chemin de Gaillarbois — extension : accordé le 23/06/2017

40, route de Saint-Germain — maison individuelle : accordé le 26/06/2017

6, rue Voltaire — lot A — maison individuelle : accordé le 26/06/2017

4, rue Voltaire — lot A — maison individuelle : accordé le 29/06/2017

44, avenue de la République — maison individuelle : refusé le 04/07/2017



MICHEL FAURE

Il s'en est allé, discrètement. Comme c'était en pleines vacances de printemps, beaucoup ont appris son décès bien après son inhumation.

Voilà un homme qui a marqué Neauphle-le-Château qu'il a servi avec passion. Dès 28 ans, il a apporté au Conseil municipal son énergie, sa rigueur et ses connaissances techniques. Durant quatre mandats, il fut adjoint au côté de Michel Lorieux tout en animant avec son épouse, la quincaillerie de la place du Marché. De 1995 à 2001, le Conseil Municipal le plaça à sa tête.

C'est grâce à ce maire que notre ville évita une catastrophe lorsque le clocher faillit littéralement exploser. Avec une totale obstination, il fit le siège du Préfet de l'époque jusqu'à ce que celui-ci l'autorise à faire venir les Charpentiers de Paris pour sécuriser l'édifice. Et c'est grâce à lui que la reconstruction du monument a été menée sans aucun coût pour les finances communales. Ce long épisode fut une brillante démonstration de son sens des responsabilités et de sa rapidité à décider, procédant d'un caractère parfois rude, souvent impérieux, toujours généreux. Projetant de s'installer à Montfort l'Amaury, il céda sa charge à Bernard Joppin qui lui demanda de rester son adjoint, chargé des travaux. Tâche délicate où le bon sens et la science des matériaux sont mis à contribution quotidiennement.

En 2008, il mit fin à sa « carrière » municipale, mais resta vice-président du SIEMM, le syndicat qui assure l'alimentation de Villiers-Saint-Frédéric et de Neauphle-le-Château en eau potable. Il en fut président notamment lors de la pollution de la nappe phréatique qui le fournissait. Là encore ses connaissances en matière de réseaux et d'installations furent décisives pour apporter à nos villes une bonne solution.

Et puis la maladie est arrivée. Il l'a combattue avec l'acharnement qu'il a toujours mis dans ses actions. Mais, ce dimanche 2 avril, elle fut la plus forte. Pour ce combat perdu, nous adressons à sa famille toutes nos condoléances chaleureuses et reconnaissantes.

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS / TRANSCRIPTIONS

Christian Jean-Baptiste CHOTARD
né le 26 avril 1958 à Versailles (Yvelines)
– Décédé le 6 mars 2017 à Jouars-Pontchartrain (Yvelines)

Gérard RANDI
né le 23 septembre 1931 à Paris 18^e arrondissement (Paris) – Décédé le 7 avril 2017 à Trappes (Yvelines)

Jean-Louis Albert DUARD
né le 8 septembre 1949 à Longjumeau (Essonne) – Décédé le 12 avril 2017 à Neauphle-le-Château (Yvelines)

Bernard Pierre Armand DURIS
né le 4 décembre 1928 à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) – Décédé le 23 avril 2017 au Chesnay (Yvelines)

Claude Jean SALESSE
né le 4 août 1934 à Jouy-en-Josas (Val-de-Marne) – Décédé le 12 mai 2017 à Paris 15^e arrondissement (Paris)

Emile Joseph Antoine TROUTE
né le 22 novembre 1923 à Neauphle-le-Château (Yvelines) – Décédé le 31 mai 2017 à Trappes (Yvelines).

Jean-Claude André José DE ARAUJO
né le 19 août 1968 à Corbeil-Essonnes (Essonne) – Décédé le 26 juin 2017 au Chesnay (Yvelines)

Roland Lucien Michel CIRET
né le 7 avril 1936 à Angers (Maine-et-Loire) – Décédé le 7 juillet 2017 à Neauphle-le-Château (Yvelines).

MARIAGES

Yves SANTIAGO et Céline BATISTA —
Mariage célébré le 8 avril 2017

Nicolas Christian Denis VINCENT
et Leandra Filipa FARIA GOMES —
Mariage célébré le 27 mai 2017

Christophe Marcel André HÉRARD
et Céline Évelyne Annick ROBAT —
Mariage célébré le 3 juin 2017

Antony Mario Louis CANDOTTI
et Laura Christine Eloïse MARTIN —
Mariage célébré le 7 juillet 2017.



Y'A QU'À...

CE TITRE EST PROVOCATEUR ? OUI ! L'ASSUMONS-NOUS ? OUI, OUI. DEUX PHÉNOMÈNES, QUI SE REJOIGNENT, L'INSPIRENTÓ: L'INDIVIDUALISME QUE NOUS MANIFESTONS VIS-À-VIS DE NOS INTÉRÊTS PARTICULIERS ; LA MÉCONNAISSANCE QUE NOUS CULTIVONS SUR LES RÈGLEMENTS, LOIS ET OBLIGATIONS DE PROCÉDURE.

Certes, l'Administration s'est ingéniée à complexifier ce que nous sommes censés connaître sur le bout des doigts. Mais tout de même... Sans culpabiliser, sans reprocher davantage, nous vous proposons de faire le tour des questions qui fâchent et d'en peser les véritables composantes...

Avant d'aller plus loin, une remarque d'ordre à la fois général et national. La France connaît une sérieuse pénurie de logements. Souvenez-vous des propositions du Président Sarkozy qu'il exposait avec une joie gourmande : « Y'A QU'À construire plus haut ! ». Son successeur avait fixé un objectif annuel de 500 000... pour n'atteindre que 360 000, au mieux ! Et le déficit de logements dits « sociaux » est encore pire¹. Le résultat de tout cela est que les gouvernements et leurs relais, dont les Préfets, exercent sur les territoires une pression considérable, pour multiplier les mètres carrés habitables...

Y'A QU'À INTERDIRE LES DIVISIONS PARCELLAIRES !

Beaucoup de propriétaires de terrain de belle superficie sont tentés de le diviser et de le vendre nu ou avec une construction neuve. Là nous avons deux cas de figure : vous êtes ce propriétaire et vous dites « C'est tout bénéfice » ; vous êtes le voisin et vous hurlez : « Mais ça ne va pas, mais alors pas du tout ! ». Il y a peu, notre beau PLU limitait ces divisions et imposait des surfaces minimales. Mais la loi ALUR est arrivée. Cette loi, « Accès au Logement et Urbanisme Renoué », a pour objectif de « réguler les dysfonctionnements du marché, protéger les propriétaires et les locataires, et permettre l'accroissement de l'offre de logements dans des conditions respectueuses des équilibres des territoires ». Elle a pulvérisé toute contrainte de

surface et n'a gardé que celle de l'accès au terrain. Comme elle prévaut sur le PLU, vous pouvez vendre 400 m² et voir s'y construire une maison. La Mairie n'a aucune possibilité de s'y opposer. « Mais enfin, il suffit que le Conseil délibère et fixe un arrêté. Certaines municipalités le font ! » pourrez-vous objecter. Eh bien non ! Si cette décision est contraire à la loi, elle sera balayée d'un revers de recours. Et le grand terrain en fera deux !

Y'A QU'À MODIFIER L'AVAP !

« Scandale et tremblement ! Je suis frappé par l'Avap qui m'interdit toute modification sur l'apparence extérieure de ma maison sans avoir consulté l'architecte des Bâtiments de France, alors que mon voisin peut faire ce qu'il veut ! » Il est vrai que les frontières de l'Avap traversent les rues et les divisent. Les 4 zones respectent l'histoire des quartiers et de leur développement en établissant des règles différentes. Certaines parties d'une rue se rattachent au cœur alors que d'autres ont suivi un aménagement plus récent. C'est injuste ? Non ! Car si vous avez porté votre choix sur cette maison c'est qu'elle vous plaisait et que la préservation de son style importe à sa qualité patrimoniale.

Y'A QU'À ME CONSULTER !

« Mais que fait la ville ? Elle change mon trottoir, sans me demander mon avis ! » Soyons précis sur le sujet. Si l'usage du trottoir vous appartient, le trottoir est du domaine public et relève de la responsabilité municipale. L'usage vous oblige, quand il neige à rendre sa surface non dangereuse ou vous interdit de laisser votre poubelle des heures (voire des jours...), après le ramassage organisé des containers. En revanche, des

pavés disjoints qui rendent son utilisation difficile, dangereuse pour les personnes âgées ou les jeunes enfants, doivent être traités. Les choix qui sont faits répondent à deux critères, l'aspect et le prix. Ils ont été longuement pesés par vos élus, pour décider de solutions esthétiques et raisonnables pour les finances de la Commune.

Y'A QU'À LAISSER MON VOISIN TAILLER MA HAIE...

Et puis, tant que vous y êtes, soigner votre jardin... Les végétations ne doivent pas empiéter sur le voisin. Ni sur l'espace public. Vous savez d'ailleurs très bien que des réglementations très précises existent. Et lui aussi. Pour éviter des contentieux inutiles qui créent des tensions et des inimités, parfois très durables, ne laissez pas vos haies pousser de façon désordonnée ni vos branches entrer sur le domaine du voisin. Quant aux trottoirs, nous vous rappelons que les travaux d'élagage que la mairie pourrait décider vous seront facturés directement par le fisc, sans aucune possibilité d'y échapper.

Y'A QU'À PAYER UNE TAXE

« Je crée un logement, mais je n'ai pas de garage. Pas grave, je vais payer la taxe... » Cette disposition n'existe plus. Un nouveau logement doit disposer obligatoirement d'un stationnement. Il devra respecter les règles du PLU qui définissent le nombre de places en fonction de la surface. En revanche, rien n'oblige que ce stationnement soit pile en face du logement...

Y'A QU'À INTERDIRE D'ALLER VITE !

La vitesse en ville est une plaie. Seulement dès qu'il est envisagé d'imposer un 30 km/h en centre-ville, certains se dressent résolument contre. Souvenez-vous des rires lorsque les indicateurs de dépassement de vitesse ont été installés avenue de la République « À quoi ça sert ? » La réponse était simple : « À sensibiliser les automobilistes » dont les accélérations effraient à juste titre les riverains. Cet exemple fait dire que, malheureusement, seules les sanctions sont efficaces. La multiplication des radars et des amendes qu'ils ont générées, ont calmé nos nationales. La seule solution pour Neauphle-le-Château est donc de se doter de moyens de police. La mairie y travaille, conjointement avec d'autres municipalités.

Y'A QU'À ACHETER LES TERRAINS DE GRAND-MARNIER

« À la mairie, ils font n'importe quoi ! Pourquoi n'achètent-ils pas les terrains de Grand-Marnier ? » Parce que les finances de la commune ne le permettent pas. En revanche, il importe

[...] un propriétaire fait ce qu'il veut sur son terrain. À la condition expresse de respecter la loi et les règlements d'urbanisme.

de veiller à ce que les nouvelles constructions s'harmonisent avec la vie de notre ville et ne la perturbent pas, notamment au niveau de la circulation et du stationnement. Pour cela, vos élus sont intraitables. Et vous l'ont déjà dit. Par ailleurs, la friche industrielle n'a aucun intérêt architectural et s'abîme. La ville a donc tout intérêt à ce qu'elle soit transformée.

Y'A QU'À INTERDIRE DE DÉMOLIR

« De belles maisons anciennes sont rasées. Pourquoi n'en interdit-on pas la démolition ? » Tout simplement parce qu'un propriétaire fait ce qu'il veut sur son terrain. À la condition expresse de respecter la loi et les règlements d'urbanisme. Rappelons que Neauphle-le-Château a un PLU depuis le 15 décembre 2011 et que certains voisins sont en train de s'en doter, enfin ! L'ancienne perception de la rue Marius Minnard était un beau bâtiment. Mais aucun acheteur n'a voulu le racheter et le réhabiliter. Un promoteur l'a acquis et son projet respecte les règles du PLU et toutes les contraintes, notamment de création de logements sociaux. Rien ne peut s'y opposer, quelle que soit la nostalgie que peut créer la destruction de cette maison du XIX^e siècle...

On pourrait encore trouver d'autres exemples de griefs ordinaires proférés contre la municipalité et ses conseillers sur ce sujet qui touche à la fois la civilité, l'urbanisme et les règles publiques. Si ce petit tour peut vous amener à remettre en question un préjugé totalement négatif, à vous poser la question toute bête : « Pourquoi ont-ils décidé ça ? » et à en examiner les raisons, nous n'aurons, ni vous ni nous, perdu le temps de cette lecture... ■

1. voir QDN 13, pages 6 et 7.



Tran Anh Hung à Tokyo © Photo Dick Thomas Johnson.



UNE JEUNE PREMIÈRE À... NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

QUEL EST LE POINT COMMUN ENTRE AUDREY TAUTOU, MÉLANIE LAURENT, BÉRÉNICE BEJO, STARS INTERNATIONALES ET LILOU B., JEUNE COLLÉGIENNE DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU ?



Elles sont toutes les quatre au casting d'« Éternité » le dernier long métrage de Tran Anh Hung, réalisateur franco-vietnamien au talent maintes fois primé. Par quel miracle Lilou s'est-elle retrouvée dans cette aventure qui, même si elle n'y joue qu'un petit rôle, nous permet d'admirer son talent naissant ? Nous l'avons rencontrée pour lui poser quelques questions.

-QDN : « Comment t'es-tu retrouvée au casting d'« Éternité », aux côtés de trois des plus grandes actrices françaises ? »

-Lilou : « C'est un hasard, je suis inscrite depuis octobre 2015 dans une agence de mannequinat et la directrice de casting a trouvé que je ressemblais à Mélanie Laurent dont je joue le personnage plus jeune. »

-QDN : « As-tu toujours voulu devenir actrice ? »

-Lilou : « Pas du tout, là encore, c'est un hasard. J'ai été repérée en faisant des courses avec ma mère. L'idée de m'inscrire dans une agence est venue de là. »

-QDN : « Le film était ta première expérience ? »

-Lilou : « Au cinéma, oui. Mais j'ai eu la chance d'enchaîner pas mal de « shootings » pour des publicités de vêtements, de produits cosmétiques. »

-QDN : « Comment s'est déroulé le tournage en lui-même ? »

-Lilou : « C'était super bien. J'ai vraiment été chouchoutée. Le tournage s'est déroulé à Menton dans une superbe villa. J'ai été maquillée, habillée, coiffée. Comme il y avait beaucoup d'enfants sur le tournage, il y avait une « nounou » spécialement pour nous. J'avais même une personne qui tenait un parapluie au-dessus de moi pour ne pas que je bronze pendant les pauses. »

-QDN : « De combien de temps avant le tournage as-tu pu disposer pour répéter ? »

-Lilou : « J'ai eu mon texte avant même de savoir que j'étais prise. Je n'ai eu la confirmation que plus tard après une deuxième rencontre avec le réalisateur. »

-QDN : « As-tu pu voir les trois actrices principales ? »

-Lilou : « J'ai pu discuter un peu avec Bérénice Bejo. Elle est très sympa, le contact était facile. »

-QDN : « Comment vois-tu ton avenir ? »

-Lilou : « Je voudrais m'amuser et faire encore des photos mais ce que j'aimerais vraiment faire, c'est médecin légiste. »

Lilou a une tête bien faite ET bien pleine qu'elle a solidement posée sur les épaules. Sûrs de la revoir rapidement dans les magazines, nous lui souhaitons de continuer à prendre du plaisir du côté artistique et espérons ne pas avoir à faire appel trop vite à ses talents de médecin (LÉGISTE !).

LE FILM, LE RÉALISATEUR

ÉTERNITÉ, film disponible en DVD, Blu-ray et VOD, raconte l'histoire d'une épopée familiale s'étendant sur plus d'un siècle, contant la vie d'hommes, de femmes qui se rencontrent, s'aiment, s'étreignent durant un siècle, accomplissant ainsi les destinées amoureuses et établissant une généalogie. Une éternité... enrobée dans la douceur narrative, langoureuse et mélancolique, typique de Tran Anh Hung.

TRAN ANH HUNG

Depuis ses trente ans, où il reçut le Grand prix du jury du Festival du cinéma européen de Lille pour La Pierre de l'attente, ce réalisateur franco-vietnamien collectionne les honneurs : César 1994 de la meilleure première œuvre pour « L'Odeur de la papaye verte », Lion d'Or du meilleur film pour « Cyclo » en 1995 à la Mostra de Venise, Prix de la critique internationale au Festival international du film d'Istanbul pour « La ballade de l'impossible » en 2011. Il a été également plusieurs fois nommé dans divers festivals dont Cannes (« À la verticale de l'été »), Deauville ou Tokyo.

LE « PASS'ADO » C'EST TROP DAR* !

VÉRITABLE SÉSAME POUR LES 11/17 ANS, LE TOUT NOUVEAU « PASS'ADO » LEUR OUVRE INDIFFÉREMMENT LES PORTES DE LA VILLA JEUNES DE JOUARS-PONTCHARTRAIN ET DE LA SALLE JEUNES DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU. EN BONUS, IL DEVRAIT, À TERME, RÉSERVER QUELQUES SURPRISES...

Ouvrir une salle Jeunes à Neauphle-le-Château ne suffisait pas. L'associer à la Villa Jeunes de Jouars-Pontchartrain non plus. Il fallait créer une preuve concrète de cette union. C'est chose faite avec la carte « Pass'ado ». Une carte pleine d'avantages et zéro inconvénient ! Vous hésitez encore à la prendre pour vos ados ? Voici de quoi vous convaincre.

→ Offerte aux élèves de CM2, futurs collégiens, lors de la traditionnelle remise des dictionnaires au mois de juin, elle leur a permis de venir découvrir gratuitement pendant deux mois les animations du service Jeunesse.

→ Dès le mois de septembre, elle devient certes payante mais son tarif est ridicule : 10 €/an (une participation est demandée pour les activités extérieures).

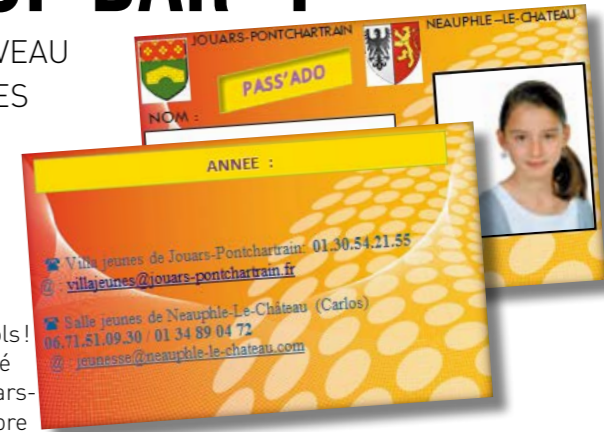
→ Comme précisé plus haut, à ce tarif, elle permet d'accéder aux deux structures Jeunesse. Cela permet de bénéficier d'horaires et de programmes variés, adaptables en fonction des disponibilités et des goûts de chacun.

→ Les animateurs sont super cools ! Élodie (qui a récemment remplacé Marianne), Guy et Alexis pour Jouars-Pontchartrain, le désormais célèbre Carlos, Marta et Grégoire pour Neauphle-le-Château, tous professionnels de l'animation jeunesse, accueillent vos ados dans la joie et la bonne humeur.

→ Enfin, le service Jeunesse négocie activement des avantages et autres réductions auprès des commerçants des deux villes mais aussi de Maurepas, Plaisir et alentours. Une liste des partenaires devrait être communiquée prochainement.

Vous avez encore des doutes ? Nous non. Courez vite retirer votre dossier d'inscription auprès de Carlos ou sur le site de la Mairie : www.neauphle-le-chateau.com/jeunesse

*DAR= « c'est trop bien »



LA SALLE JEUNES DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU ? C'EST OÙ ? C'EST QUOI ?

L'entrée de la salle Jeunes se fait par le « passage des écoliers » à côté du parc Saint Martin. Ouverte depuis le 02 janvier 2017 et animée par Carlos Teixeira, les 11/17 ans peuvent s'y retrouver librement pour faire leurs devoirs ensemble, des recherches internet, participer à des activités encadrées, travailler une lettre de motivation ou un C.V pour un job d'été, venir discuter prévention des risques liés à la santé (il y a un espace documentation), faire du sport, jouer au baby-foot, au ping-pong et à des jeux de société, partir en sorties organisées etc, etc...

VILLA JEUNES DE JOUARS-PONTCHARTRAIN

Rue Louis Phélypeaux. 09.80.75.74.79 ou 06.11.95.85.51
mail : villajeunes@jouars-pontchartrain.fr

Horaires en période scolaire :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 - 19 h
Mercredi 14 h - 19 h

Samedi 14 h - 19 h (un samedi par mois)

Horaires en période de vacances :

Du lundi au jeudi 10 h - 19 h

Vendredi 14 h - 22 h 30 (soirée à thème)

Toutes les infos sur la Villa Jeunes sur le site de la Mairie : <http://www.jouars-pontchartrain.fr/Villa-Jeunes#monancre>

SALLE JEUNES DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

10 bis rue Saint Martin. 01.30.54.21.55 ou 06.71.51.09.30
mail : jeunesse@neauphle-le-chateau.com

Horaires en période scolaire :

Mercredi 14 h - 19 h

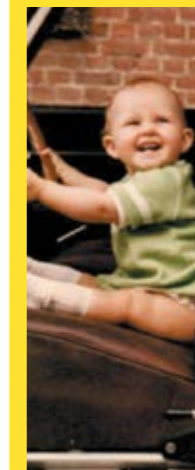
Samedi 14 h - 19 h (un samedi par mois)

Horaires en période de vacances :

Du lundi au vendredi à partir de 10 h

Toutes les infos pour l'inscription sur le site de la Mairie : <http://www.neauphle-le-chateau.com/jeunesse>

MAIS KIDONKISSÉ ? LE PETIT JEU POUR MIEUX CONNAÎTRE LE PERSONNEL COMMUNAL



Sans elle, les fêtes de Neauphle n'auraient pas la même saveur. Elle ne compte pas ses heures pour animer le village et fait en sorte que chaque manifestation soit une réussite. Elle a un caractère de cochon doublé d'un franc-parler légendaire qui fait tout son charme.

Son poste stratégique à la mairie lui permet d'être au courant de tout et de connaître tous les neauphléens. D'ailleurs, dans une ancienne vie, elle gravitait dans le milieu du show-biz où elle connaissait déjà tout le monde...

Elle adore cuisiner et peindre, voire repeindre plusieurs fois ses maisons (elle déménage tous les trois ans). Vous avez son nom sur le bout de la langue, il s'agit de...

SOLUTION DU KIDONKISSÉ PRÉCÉDENT :

vous avez gagné si vous avez reconnu notre directeur des services techniques, Jean Marc Archet.





UN CHÂTEAU D'EAU POUR UN ROI DU DESIGN

ENTRE L'ART ET LE DESIGN... C'EST TRÈS EXACTEMENT LÀ QUE SE SITUE LE ROYAUME DE JÉRÉMIE DUPREY. UN ROYAUME FAIT DE BÉTON, DE BOIS ET D'ACIER, CAR CET ARTISTE AIME LES MATÉRIAUX BRUTS.



Originaire de Neauphle, Jérémie s'oriente d'abord vers des études de biologie, mais rapidement, il bifurque vers l'architecture. Pour gagner sa vie, il travaille aux puces de Saint Ouen où il se fait la main sur de vieux meubles à restaurer.

C'est à ce moment-là, dans ce lieu mythique pour les chineurs que sa culture du design s'affine et que ses goûts s'affirment.

Jérémie adore les châteaux d'eau et celui de Neauphle en particulier. Il a passé sa scolarité au pied de ce monument [...]



Il en tire un amour des matières et mixe design, art et architecture dans ses réalisations. Pourquoi se cantonner à une discipline lorsqu'il s'agit d'exprimer son talent ?

Mais Jérémie ne se qualifie pas comme « artiste », plutôt comme « créateur d'objets ». Il crée des œuvres uniques, mais aussi des petites séries d'objets de déco (vases, miroirs, bougeoirs...). C'est ce que l'on appelle le « slow design », à mi-chemin entre art contemporain et production à petite échelle.

Ses œuvres se font rapidement remarquer et ses ventes se font de plus en plus régulières. Les galeries et showroom de Versailles, Paris, Milan et New York accueillent les objets d'art de Jérémie. Le magazine « Elle décoration » publie



ses châteaux d'eau dans son numéro spécial 30 ans (juin 2017). Ces œuvres « signatures » vous rappellent quelque chose ? Normal ! Jérémie adore les châteaux d'eau et celui de Neauphle en particulier. Il a passé sa scolarité au pied de ce monument qui permet de repérer Neauphle à des kilomètres à la ronde. Il était évident pour lui de lui rendre hommage.

Jérémie trouve aussi son inspiration dans les jeux d'enfants tels les Kapla®, les Lego®, les puzzles 3D, mais aussi dans les objets de récupération. Sa devise pourrait être « donner du sens aux choses ». Les matériaux qu'il utilise sont les vecteurs du message de ses œuvres.

Le meilleur moyen de les découvrir est de visiter son atelier du 46 Grande Rue (sur rendez-vous*), un moment unique d'échange qui vous permettra de découvrir l'artiste derrière l'œuvre. Mais, pour les plus geeks d'entre vous, Jérémie est présent sur Facebook, Instagram et Pinterest et évidemment sur son site : www.jeremieduprey.fr

* jeremieduprey@yahoo.fr ou 06.82.91.56.39

LÉGENDES & CRÉDITS DES PHOTOS

1. Atelier 1. © Virginie Hamon
2. Château d'eau en béton. © Misc
3. Vanité sur le stand de Pianca à Milan
4. Sound mirror, miroir en béton. © Misc
5. Gélules en béton. © Virginie Hamon

LA FÊTE DES ASSOCIATIONS

LA FÊTE DU VILLAGE COMMENCE, LE MATIN, PAR LE « FORUM DES ASSOCIATIONS », CELLES QUI VONT RYTHMER LA VIE DES HABITANTS DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU EN LEUR PROPOSANT DES LOISIRS OU DES ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES, ARTISTIQUES VOIRE MÊME CARITATIVES.

Ce Forum permet de poser toutes les questions qu'une adhésion peut susciter. Alors, n'hésitez pas à engager le dialogue avec les représentants des associations qui tiennent stand pour vous inscrire en toute connaissance de cause. Même si, dans ces pages, la description de ce qu'elles vous proposent, vous éclairera déjà largement...



COMITÉ DES FÊTES

Il a pour vocation l'organisation au sein du village de manifestations comme la Fête du Village, le Forum des Associations, le Marché d'Automne et de nombreuses fêtes musicales...

Vous avez du temps, vous voulez nous aider à faire vivre le village ? Alors venez rejoindre les bénévoles actuels.

Président : Philippe Leblond

28 avenue de la République – Tél : 06 32 61 79 08

Mail : comitedesfetes@neauphle-le-chateau.com



CLUB NEAUPHLÉEN DE POKER

Le club affilié à la Ligue Française de Poker existe depuis 4 ans et compte une moyenne de 40 membres. poker pratiqué est le no-limit Holdem. Lors de la saison 2016/2017, le club s'est attaqué au championnat de France par équipe. Faisant partie des 52 clubs rescapés sur les 357 clubs engagés, le club décroche pour sa 1^{ère} participation une 14^{ème} place au niveau national, la 2^{ème} place au niveau régionale mais surtout la 1^{ère} place sur le département !

Président : Ludovic Bredillet.

Mail : clubneauphleendepoker@gmail.com

Site : <http://marcodezil78.wixsite.com/cnp78>



ASSOCIATION SPORTS LOISIRS CULTURE

L'ASLC participe activement au Forum et comme tous les ans, il faudra se lever tôt pour réserver sa place aux activités !

Même si toutes les informations concernant les activités de l'Association figurent dans la plaquette jointe à ce journal et sur le site :

www.aslc.neauphle.fr, n'hésitez pas, le jour du Forum, à venir rencontrer l'équipe de l'ASLC. Cette année, il faut signaler l'ouverture de nouveaux cours, comme la danse 'NR'gy adultes, la flûte traversière, et de nouveaux stages vacances, comme les sports enfants, dessin adultes, percussions enfants... À souligner également, l'arrivée de plusieurs nouveaux animateurs et animatrices, en danse jazz, gym adultes, activités sportives enfants, italien.

Gymnastique pour les aînés : soyez nombreux à venir découvrir gratuitement cette activité à la MJP, lors du 1^{er} cours de la saison le vendredi 22 septembre de 10h à 11h.

Contacts : aslc.neauphle@free.fr – 01 34 89 02 82 – Maison du Jeu de Paume



SYNDICAT D'INITIATIVE

La vocation du Syndicat d'Initiative est double :

- promouvoir Neauphle-le-Château et sa région du point de vue touristique et artistique ;

- organiser des manifestations et animations culturelles.

Disposant d'un local implanté sur la place du Marché, ses membres accueillent le public, deux matinées par semaine (vendredi et samedi de 10h à 12h30). Il est prévu pour l'année 2017/2018 : une exposition de photos et vidéos « Mémoires de Neauphle », des visites conférences et randonnées autour du village, un concert à l'église en partenariat avec RITMY, le Salon des photographes, le Salon d'Art, le Troc aux Plantes, le fleurissement participatif de la place du Marché, de l'avenue de la République et d'autres lieux répartis dans le village, des animations scolaires, une Foire aux Greniers...

Contacts : infos@sinlc.fr – 01 34 89 78 00



CLUB DES AÎNÉS

Depuis janvier 2017, le Club des Aînés est pris en charge par un nouveau Conseil d'Administration qui s'est donné pour mission de distraire au mieux ses adhérentes et adhérents. En complément des activités mises en place par l'équipe précédente, le club teste cette année, à la MJP, des spectacles avec des artistes de la région et des après-midi goûters, et envisage deux sorties en car, un dîner spectacle dans un cabaret en complément des tournois mensuels de belote, tarot et scrabble. Deux voyages, en Irlande et dans l'Aveyron, ont été organisés dans l'année.

Pour l'an prochain, dans les cartons, trois projets : des sorties parisiennes en covoiturage, des ateliers de lecture, un groupe de danse en ligne. Toutes les personnes retraitées séduites par ce programme peuvent contacter la présidente, Isabelle Zéphir par téléphone, au **01 34 89 77 18** (ne pas hésiter à laisser un message) et par mail à **clubdesaines@laposte.net**



RACING CLUB 78 NEAUPHLE/PONTCHARTRAIN

Le Centre de Formation du RC78NP, c'est un club, une histoire, des titres, une identité. Après une année satisfaisante pour la plupart des équipes, l'objectif de toujours donner le meilleur de soi-même, demeure. Le RC78NP est à la recherche de dirigeants.

Pour nous contacter, visitez notre site internet <http://www.racingclub78.fr> ; la page Facebook RC78 Neauphle-Pontchartrain ; ou appeler au 06 75 46 77 97

LISTE DES ASSOCIATIONS

A.S.L.C.

Association Sports Loisirs Culture
Présidente : Christine Varin
Maison du Jeu de Paume
78640 Neauphle-le-Château
01.34.89.02.82
aslc.neauphle@free.fr
www.aslc.neauphle.fr

ANIM'ASSMAT

Présidente : Sylvie Bara
21, Rue du Docteur Grellière
78640 Neauphle-le-Château
07.86.71.19.12
bara.alain78@orange.fr

BIEN VIVRE À NEAUPHLE

Président : M. Bourdon
3 Chemin pierreux
78640 Neauphle-le-Château
Contact@bien-vivre-a-neauphle-le-chateau.fr

BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Présidente : Pauline Turcaud
Maison du Jeu de Paume
78640 Neauphle-le-Château
06.17.36.02.25
pauline.turcaud@clubinternet.fr

BUNNY CIRCLE SQUARE DANCE CLUB

Président : Daniel Bolus
http://bunnycircle.free.fr
anniebolus@yahoo.fr

CERCLE NEAUPHLEEN DE MARCHE NORDIQUE

Président : Georges Ichkanian
22 rue des 100 Arpents
78640 Neauphle-le-Château
06.09.88.46.89
ichkaniangeorges@bbox.fr

CLUB DE SCRABBLE

Présidente : Monique Lecointre
125 rue des Marronniers
27130 Verneuil-sur-Avre
06.74.28.81.90
monique.gillant@wanadoo.fr

CLUB DES AÎNÉS

Présidente : Isabelle Zephir
76, avenue de la République
78640 Neauphle-le-Château
01.34.89.77.18
clubdesaines.@laposte.net

CLUB PHILATÉLIQUE DE NEAUPHLE

Président : Jean-François Guerret
15 avenue de la République
78640 Neauphle-le-Château
01.34.89.41.99
jfguerret@orange.fr
http://neauphilatelie.free.fr

CLUB NEAUPHLEEN DE POKER

Président : Ludovic Brédillet
1, bis rue Alfred Beillard
28410 Marolles
06.50.27.01.45
clubneuphleendepoker@gmail.com

CŒUR DE NEAUPHLEENS

Président : Georges Ichkanian
22 rue des 100 Arpents
78640 Neauphle-le-Château
06.09.88.46.89
ichkaniangeorges@bbox.fr

COMITÉ DES FÊTES DE NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

Président : Philippe Leblond
28 avenue de la République
78640 Neauphle-le-Château
06.32.61.78.09
comitedesfetes@neauphle-le-chateau.com

CROIX ROUGE

Unité locale de Maule
Correspondante : Marie-Jo Germain
53 avenue de la République
78640 Neauphle-le-Château
01.30.90.99.04
marie-jo.germain@neuf.fr

DANSE TOUS AZIMUTS

Président : Dominique Cadore
17 rue du 8 Mai 1945
78640 Neauphle-le-Château
dominicjld@aol.com

FCPE

Présidente : Élodie Kloj
7 ter rue du Jeu de Paume
78640 Neauphle-le-Château
fcpe.nlc@gmail.com
06.09.21.85.23

GIPE

Présidente : Carole Breton
4, place aux herbes
78640 Neauphle-le-Château
www.gipe.fr
gipenlc@yahoo.fr

LA BOULE NEAUPHLEENNE

Président : Pascal Leroi
3 rue du Jeu de Paume
78640 Neauphle-le-Château
labouleneauphleenne@gmail.com
www.labouleneauphleenne.fr

LION'S CLUB

Président : Yves Niveau
6 rue du Vieux Moulin
78640 Neauphle-le-Château
06.03.61.42.17
yves.niveau@orange.fr

RACING-CLUB NEAUPHLE PONTCHARTRAIN 78

Président : Bernard Faure
Place du Jeu de Paume
78640 Neauphle-le-Château
06.75.46.77.97
rc78@tiscali.fr
www.racingclub78.fr

SECOURS CATHOLIQUE

Responsable : Philippe Calin
2 rue Guillaume Apollinaire
78640 Jouars-Pontchartrain
calin.philippe@neuf.fr

SYNDICAT D'INITIATIVE

Président : Philippe Meunier
14 place du Marché
78640 Neauphle-le-Château
01.34.89.78.00
info@sinlc.fr

TENNIS CLUB DE NEAUPHLE TCN

Président : Éric Talbodec
Rue du Stade
78640 Neauphle-le-Château
06.88.06.72.28
http://tc.neauphle.free.fr/TCN/www.tcneuphle.fr/v1/index.html

TENNIS DE TABLE DES 4 COMMUNES

Président : Pierre Ait Akkouche
37 avenue de la République
78640 Neauphle-le-Château
pierre.ait-akkouche@gmail

U.N.C.

Président : Antoine Bouchet
30 rue des Sablons
78640 Villiers St Frederic
01.34.89.96.97
antoine.bouchet@neuf.fr

CALENDRIER 2017-2018

À DÉTACHER ET À CONSERVER!! COLLEZ-LE SUR VOTRE FRIGO PAR EXEMPLE...

MA
VILLE
LOISIRS

SEPTEMBRE 2017

SAMEDI 9 SEPTEMBRE

Forum des Associations et Fête du Village

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

Fête du vélo - Yvelines en transition/SI

DU VENDREDI 15

AU DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

Tournoi tennis, Lions Club

DU VENDREDI 15

AU DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

Mémoire de Neauphle, Syndicat d'Initiative

SAMEDI 16 SEPTEMBRE

Visite village et clocher, SI

OCTOBRE 2017

DIMANCHE 1^{ER} OCTOBRE

Salon d'Automne, comité des fêtes

SAMEDI 14 OCTOBRE

Soirée Comité des fêtes

SAMEDI 21 OCTOBRE

Loto Bingo, Lions Club

SAMEDI 21 AU DIMANCHE 29 OCTOBRE

Tournoi Open jeunes, TCN

NOVEMBRE 2017

SAMEDI 18 NOVEMBRE

Danse à 2

DIMANCHE 19 NOVEMBRE

Bourse aux jouets - Cœur de Neauphleens

DIMANCHE 19 NOVEMBRE

Concert piano et violon à l'église, SI

SAMEDI 25 NOVEMBRE AU DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

Salon des Photographes, SI

DÉCEMBRE 2017

JEUDI 7 DÉCEMBRE

AG ASLC

SAMEDI 9 DÉCEMBRE

Repas des seniors de Neauphle-le-Château

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE

Forum des métiers, Cœur de Neauphleens

JANVIER 2018

MARDI 9 JANVIER

AG ANIM ASS MAT

MARDI 16 JANVIER

AG club des aînés

VENDREDI 19 JANVIER

AG SI

SAMEDI 20 JANVIER

Soirée Comité des fêtes

SAMEDI 27 JANVIER

AG UNC

DIMANCHE 28 JANVIER

Master Class Zumba - ASLC

FEVRIER 2018

VENDREDI 2 FÉVRIER

Démonstrations exercices théâtre, ASLC

SAMEDI 10 FÉVRIER

Danse à 2, ASLC

DU 17 FÉVRIER AU 4 MARS

Tournoi Open senior, TCN

MARS 2018

SAMEDI 10 AU DIMANCHE 18 MARS

Salon d'Art, SI

SAMEDI 24 MARS

Loto de printemps, Lions Club

DIMANCHE 25 MARS

Salon du bien-être, Cœur de Neauphleens

AVRIL 2018

DIMANCHE 1^{ER} AVRIL

Chasse aux œufs, Comité des Fêtes

SAMEDI 7 AVRIL

Audition de musique, ASLC

SAMEDI 14 AVRIL

Soirée latino, ASLC

MAI 2018

SAMEDI 5 MAI

Carnaval, FCPE et Comité des fêtes

SAMEDI 19 MAI

Nuit du Poker

JUIN 2018

SAMEDI 2 JUIN

Soirée Comité des Fêtes

DIMANCHE 3 JUIN

Vide dressing, Cœur de Neauphleens

SAMEDI 9 JUIN

Chorale, ASLC

SAMEDI 16 JUIN

Théâtre, ASLC

DIMANCHE 17 JUIN

Foire Aux Greniers, SI

VENDREDI 22, SAMEDI 23, DIMANCHE 24 JUIN

Gala de l'ASLC

JUILLET 2018

DIMANCHE 1^{ER} JUILLET

Forum du sport, Cœur de Neauphleens

SAMEDI 7 JUILLET

Soirée Comité des Fêtes

GLOSSAIRE

ASLC : ASSOCIATION SPORTS LOISIRS & CULTURE
FCPE : FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES
MJP : MAISON DU JEU DE PAUME
SI : SYNDICAT D'INITIATIVE
TCN : TENNIS CLUB DE NEAUPHLE
UNC : UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

CLUB PHILATÉLIQUE – MARCOPHILIE – CARTOPHILIE

Lors des réunions bimensuelles, le dimanche matin à la CASA, le Club propose aide et conseils pour démarrer ou améliorer une collection, une bibliothèque composée de catalogues de classement et de cotations, des revues et ouvrages spécialisés, du matériel d'expertise et aussi de compléter une collection en timbres neufs et oblitérés et enfin de profiter de réductions sur les fournitures et le matériel.

Contact : Jean-François Guerret au 01 31 89 41 99.
Site : neuphilatelie.free.fr



CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS

Installée sous la verrière de la Maison du Jeu de Paume, cette bibliothèque associative accueille les lecteurs les mercredis de 10h à 12h et de 14h30 à 17h30 ainsi que le samedi de 10h à 12h (sauf pendant les vacances scolaires). Tout au long de l'année, son fonds d'environ 7000 ouvrages s'enrichit de nombreuses nouveautés adultes et enfants. L'inscription annuelle s'élève à 20€ pour toute la famille, 17€ pour un adulte seul et 10€ pour un enfant seul. Ensuite, le prêt des livres est gratuit.

Contact : Pauline Turcaud au 01 34 89 02 82 / 06 17 36 02 25 et pauline.turcaud@gmail.com



FCPE

Si vous souhaitez favoriser les rencontres avec d'autres parents, contribuer au bien-être des enfants, participer à la vie de l'école, encourager les projets et initiatives des enseignants et des parents d'élèves, vous pouvez rencontrer les représentants de l'association lors du Forum des Associations ou le 13 septembre lors d'une réunion d'informations à la MJP.

Présidente du Conseil local : Elodie Kloj – 06 09 21 85 23
Mail : fcpe.nlc@gmail.com



CROIX ROUGE FRANÇAISE

Notre commune est rattachée à l'Unité Locale de Maule (tél : 01 30 90 99 04) comme une vingtaine d'autres. La nouvelle présidente est madame Emilie Demoulin.

La Croix Rouge à Maule, c'est en particulier :

- de l'aide alimentaire en contact avec les C.C.A.S et les assistantes sociales,
- une vesti-boutique ouverte à tous le samedi matin (elle fonctionne grâce à vos dons),
- la formation aux premiers secours à partir de septembre 2017 (tél dédié : 07 71 32 86 36 - et adresse mail : formation.maule@croix-rouge.fr).

Si vous aussi, vous souhaitez donner de votre temps et participer aux activités de la Croix Rouge locale, contactez Marie-Jo Germain qui réside sur la commune : mariejo.germain@neuf.fr



CERCLE NEAPHLEEN DE MARCHE NORDIQUE, PARCOURS SANTÉ ET DÉTENTE

Pratiquer la marche nordique, c'est pratiquer un sport autrement, « être tonique dans un corps détendu ». À la portée de toutes les générations, c'est un vrai sport d'endurance, pratiqué en pleine nature. Il doit nécessairement être encadré par un coach formé, c'est ce que propose l'association, qui organise également des week-ends en province.

Renseignements auprès d'Agnès Cordonnier, coach formée, au 06 73 81 04 06 et agnes.cordonnier@hotmail.fr



CŒUR DE NEAPHLEENS

L'association a pour objectifs d'améliorer la qualité de la vie des Neuphleens, promouvoir les activités économiques, artisanales, sportives et culturelles, renforcer les actions sociales en faveur des différentes générations et développer les échanges et informations entre tous.

Elle a entrepris de questionner les Neuphleens sur leurs souhaits en matière d'urbanisme et d'évolution de leur cadre de vie. Elle a programmé pour les mois à venir des événements tels que, une bourse aux jouets, le Forum des métiers, de l'Emploi et de la Formation, un Vide Dressing.

Pour adhérer ou s'informer : coeurdeneuphleens@gmail.com
www.coeurdeneuphleens.com et 06 09 88 46 89



ANIM'ASSMAT

L'association ANIM'ASSMAT, créée en 2012 sous l'impulsion d'un petit groupe d'assistantes maternelles, compte à présent, une cinquantaine de membres de Neauphle-le-Château et villages avoisinants. Elle fonctionne en réseau, ce qui lui permet une grande réactivité pour le placement rapide des enfants. Privilégiant la sociabilité, elle organise chaque semaine, à la MJP des matinées de sociabilisation et d'éveil, par beau temps, des sorties, pique-nique dans les parcs voisins, chaque mois un « Les Zacroc's » privatisé et fête Noël, Pâques, le Carnaval... Pour renforcer les liens et partager leurs expériences, les assistantes maternelles se retrouvent dans toutes ces activités, et aussi, de temps en temps, pour une soirée « entre elles ».

Contact : Sylvie Bara au 07 86 71 19 12 et bara.alain78@orange.fr



TENNIS CLUB DE NEAPHLE

Le Club offre un ensemble de 8 courts de tennis dont 4 couverts et une diversité de surfaces de jeu (terre battue, quick, résine) ainsi qu'un mur d'entraînement et 2 terrains de badminton. Son directeur sportif Thierry Gauthier, ses moniteurs diplômés et ses initiateurs permettent de se perfectionner à tous les niveaux, du débutant au confirmé, du très jeune au beaucoup moins.

Les conditions d'adhésion figurent sur le site : <http://tc.neuphle.free.fr> section ÉCOLE DE TENNIS.
Tennis Club de Neauphle-le-Château – Tél : 06 88 06 72 28 - Thierry Gauthier 06.12.16.87.09



100 ANS DE VIE

CONTRAIREMENT À CE QUE PEUVENT PENSER LES ENFANTS, LA VIE QUE L'ON MENAIT IL Y A 100, 50 OU MÊME 20 ANS ÉTAIT BIEN DIFFÉRENTE DE CELLE QUE NOUS CONNAISSONS AUJOURD'HUI.

Pour le voir, le constater et le comprendre, le Syndicat d'Initiative vous propose une exposition de 40 panneaux qui évoquent les cent dernières années de notre village qui, au cours de cette période, est devenu ville...

Réunis avec beaucoup de patience et pas mal d'acharnement par Jean et Françoise Golvan, avec la complicité d'Alain Nouailles, ces documents ont déjà été exposés lors de la sortie du livre de Marc Leroy, « Si Neauphle-le-Château m'était conté ». La plupart de ses illustrations, en effet, proviennent de la « collection Golvan ». Elle s'est constituée petit à petit avec des accélérations dues au hasard : le don d'une collection de cartes postales de Neauphle-le-Château, la rencontre sur un marché breton d'un brocanteur qui disposait de « vieux papiers », des lettres, des journaux, concernant notre village. Elle a pris une importance telle qu'ils ont dû inventer un système de nomenclature pour ne pas acquiescer des pièces qu'ils possédaient déjà !

Ces témoins du passé, petits cailloux lâchés au bord du temps, nous racontent comment vivaient nos prédécesseurs qui s'éloignaient bien moins du clocher qu'on ne le fait aujourd'hui, d'un simple coup de volant. Dès lors, le commerce était très actif. Un bazar, bien achalandé, c'est-à-dire très fréquenté, offrait toutes sortes d'équipements pour la maison. Il était situé à l'angle de la rue Saint-Jean, là où se décatit aujourd'hui, tristement, l'ex-usine Grand-Marnier. La place du marché fourmillait de boutiques en tous genres et les artisans travaillaient dans les cours. La cloche que l'on voit au-dessus

du Syndicat d'Initiative sonnait pour le début des tractations de bestiaux. Quand elle s'agitait quelques heures après, elles devaient toutes cesser. Un photographe, mandaté par les éditeurs de cartes postales, venait régulièrement photographier les rassemblements populaires. Les enfants se pressaient devant l'objectif. Ils avaient là une possibilité de se voir, les appareils photo étant très rares et les tirages, davantage. Les cartes postales permettaient d'échanger des nouvelles en quelques mots. Elles étaient très utilisées. Autre exemple, le 2 novembre, jour des Morts. Traditionnellement, les Neuphleens amenaient au marché les vêtements des morts dans l'année de leur famille : c'était le « Marché aux morts ». La mare près de la place Mancest était ouverte et les animaux venaient y boire. Le restaurant « La Griotte » s'appelait « Le Père La Frite » et n'avait pas la même clientèle de gastronomes ! Un médecin prescrivait de boire 2 litres de lait par jour et le garde-forestier autorisait, en 1873, Madame Dutilleux à ramasser « du bois mort dans la forêt de sainte Apolline du 1^{er} octobre au 15 mars, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil, les mardis et mercredis, étant défendu de monter sur les arbres et de se servir d'outils tranchants. »

Ce sont quelques exemples de ce que vous pourrez apprendre en parcourant les panneaux de cette exposition qui nous plonge dans le passé pour mieux nous faire goûter notre présent (les 15-16-17 septembre à la MJP, de 14 à 18 h - entrée gratuite).



UNE PROMENEUSE ENFIN DÉCIDÉE



Voilà plus de 20 ans que je vis à Neauphle-le-Château où j'entends parler de la visite guidée avec Marc Leroy et chaque année je me dis... encore loupée !

Halte à la procrastination, j'ai enfin profité de cette promenade culturelle et voyagé à travers l'histoire de notre village, j'ai marché sur les traces des nobles d'antan, me suis imaginée la place de l'église encombrée de marchands autour d'une mare, suivi les épreuves de l'église, compris la genèse de ses vitraux et de son autel. Je regarderai ces trésors autrement désormais ! Je me suis faufilée dans les allées du Parc Saint-Martin d'où la vue s'étend à l'infini et j'ai entendu l'histoire des maisons qui l'entourent. D'autres découvertes encore... Et pour finir, j'ai écouté ravie, un jeu d'orgue saisissant à en frissonner. Ce fut deux heures de plaisir culturel...

Le prochain rendez-vous est prévu le 16 septembre. Ce serait dommage de le remettre à l'an prochain, non ?

L'ENFANCE DE L'ART

« Il faut voir toute la vie comme lorsqu'on était enfant. »
HENRI MATISSE : ÉCRITS ET PROPOS SUR L'ART (1972).

VOUS SOUVENEZ-VOUS DE LA RÉACTION DE VOTRE BÉBÉ À SA PREMIÈRE CUILLERÉE DE BOUILLIE ? DE SON ÉNORME GRIMACE ? À LA SECONDE, IL A FAIT UNE PETITE MINE DE DÉGOÛT, UN POINT C'EST TOUT.



À la troisième, il a commencé à en redemander. Eh bien, figurez-vous que pour l'Art aussi il faut de la patience et de l'accommodation. Les rencontres à la MJP avec des peintres, des sculpteurs, des photographes et des musiciens le démontrent parfaitement, illustrant cette pensée d'Alain : « Un enfant n'est pas un vase qu'on remplit mais un feu qu'on allume ».

AU SALON D'ART...

Chaque année désormais, les sept classes de l'école Émile Serre visitent le Salon d'Art, organisé par le syndicat d'initiative. Ce printemps, l'organisatrice a imaginé une mise en scène très particulière : « Nous avons décidé d'éteindre les lumières ! Nous souhaitons surprendre les enfants, les étonner, les enchanter, qu'ils soient sous le charme et qu'ils se souviennent de cette visite. Ce qu'on veut, c'est que les enfants aient les yeux qui brillent... »

Ils sont donc entrés dans l'exposition plongée dans le noir total. Au sol, telles des balises de piste d'atterrissage, des guirlandes lumineuses délimitent l'espace des sculptures. On devine des œuvres d'art, on ne voit que des ombres. « À cette heure matinale, les œuvres d'art dorment

encore, il ne faut surtout pas les réveiller. Elles n'aiment pas cela et pourraient devenir méchantes. » Même les chuchotements cessent. Conduits en douceur par le sculpteur Natoushka, les enfants déambulent lentement. Et soudain, un petit rond de lumière se pose sur une œuvre, révélant ainsi un fragment de toile multicolore, puis un autre, puis encore un autre. Tels les cailloux du Petit Poucet, les petits ronds de lumière s'allument dans le noir et tracent le chemin, projetant même parfois au plafond d'immenses ombres étonnantes.

La ribambelle de jeunes visiteurs parcourt ainsi toute l'exposition, par petits bouts, sans un mot ! Parce que Matisse répondit à un débutant venu lui demander conseil : « Vous voulez faire de la peinture ? Commencez alors par vous couper la langue ! », l'organisatrice explique : « Comme au musée, il convient d'apprendre à se taire pour pouvoir regarder pleinement, rentrer dans l'attention qui prépare à contempler. » Les enfants ont parfaitement compris la règle du jeu.

Mais tout à coup, c'est lumière, c'est « pleins feux » ! Sur un fond de musique classique, tous les

spots soigneusement alignés au-dessus des œuvres s'allument un à un, dévoilant ainsi la totalité des œuvres. Les « Oh ! » et les « Ah ! » fusent autant que les coups de coude qui accompagnent des : « T'as vu, là-bas ? » Par petits groupes, les élèves rejoignent sept ou huit hommes et femmes, les artistes qui les attendent devant leurs créations. Ils ont rangé les lampes de poche qu'ils ont malicieusement déplacées dans l'obscurité et sont prêts, impatients, parfois intimidés (la langue coupée par Matisse, eux ils savent bien... justement), de devoir maintenant répondre à toutes les questions, innombrables et parfois improbables, que le jeune public va leur poser, partie de ping-pong subtile, joyeuse, improvisée : « Comment tu fais ? Tu peins où ? Quand t'étais petit, tu dessinais déjà ? Mais je le connais ce garçon-là, qui est peint, c'est qui ? »

« S'interroger devant une œuvre, c'est forcément avoir posé son regard dessus. C'est là, l'essentiel, c'est là que tout commence » affirme l'organisatrice. Le temps passe très vite. On se déplace, on revient voir une œuvre avec son copain, on entraîne son professeur « Viens voir, maîtresse,



comme c'est beau ». On rit aussi, on s'amuse, on lit les titres des œuvres, on regarde les prix dans le catalogue : « J'aimerais bien offrir celui-là à ma maman pour la fête des mères... ». Et puis on reprend le chemin de l'école. « À l'année prochaine ! »

AVEC L'ORGUE, EN LIBERTÉ...

Là, c'est tout autre chose. Des caisses reliées par des câbles sont disposées sur le parquet de la grande salle de la MJP. Des tuyaux en sortent. Parfois, verticaux. Parfois en longueur. Un jeune homme aux cheveux bouclés, Jean-Baptiste Monnot, virtuose et professeur, vient accueillir les enfants des écoles. Il s'installe sur un banc, face à une triple rangée de touches blanches et noires, au-dessus d'un pédalier inhabituel. Et soudain, la salle de la MJP s'emplit de notes, de mélodies. Il s'arrête. Il prend un tuyau, le tend à un jeune spectateur et le fait souffler. Un son s'en échappe. C'est le principe même de l'orgue : du vent dans un roseau. Et il explique : « Plus il est long et large, plus le son est grave. Au contraire, l'aigu se crée sur des tuyaux très courts, très fins. »

La démonstration se poursuit avec les « jeux ». Ils créent les différentes couleurs de l'instrument. Tantôt, ils sont proches des trompettes, parfois des hautbois. De tout-petits chantent comme des flûtes. De très gros, comme les bourdons,

résonnent avec gravité. Certains sont durs, agressifs. D'autres sont doux et charmeurs. Et quand Jean-Baptiste enclenche le « Grand Jeu », il faut se boucher les oreilles.

Il démonte aussi la mécanique : celle du « midi » qui transmet avec nuance, par l'électronique, les impulsions des doigts sur les touches ; celle du gros ventilateur qui propulse l'air dans les modules qui portent les jeux, le tout composant l'Orgue du Voyage, portatif, démontable et transportable à souhait. Une belle et sonore invention de Jean-Baptiste dont la meilleure présentation est toujours son interprétation agile, vélocité, talentueuse. Revenus chez eux, après mille questions, les enfants demandent à leurs parents de les amener au concert du lendemain.

LA LEÇON...

S'il fallait tirer de ces récits une « morale », elle serait simple : l'art s'apprend. Et comme le dit Matisse de « l'opération créatrice », cela « exige un effort. » Avec cette singularité que ce n'est pas au récepteur, à l'enfant, de le fournir. Les organisateurs, les enseignants, les créateurs du Salon d'Art comme le musicien de l'Orgue, ont proposé un spectacle qui ne pouvait que séduire le jeune public : les uns par une plongée dans l'inhabituel, les autres en les mettant en contact direct avec

un instrument qui est d'ordinaire rangé dans un buffet. Bien sûr, en tant que parents, vous ne pouvez disposer de tels moyens. Mais songez-y. Avant de les emmener au Musée, lisez, préparez, cherchez ce qui pourrait là aussi les étonner, les enchanter, afin qu'ils soient sous le charme, qu'ils s'en souviennent et s'intéressent à l'objet de l'Art : la Beauté. ■

Chaque année désormais, les sept classes de l'école Émile Serre visitent le Salon d'Art, organisé par le syndicat d'initiative.



NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

AU DÉBUT DU XX^E SIÈCLE

LE MILLIER DE CARTES POSTALES ANCIENNES REPRÉSENTANT NOTRE VILLAGE AVANT 1914 TÉMOIGNE D'UNE VIE LOCALE VÉRITABLEMENT FOISSANTE : OUTRE LES NOMBREUX COMMERCES, PETITES INDUSTRIES ET ARTISANS, À CÔTÉ DES GRANDES FOIRES ANNUELLES DE RENOMMÉE NATIONALE, LES DEUX MARCHÉS HEBDOMADAIRES OFFRENT, LES MEILLEURES ANNÉES, UNE TOTALITÉ DE 301 EMBLEMES SOUS ABRIS MOBILES.

Les premières associations sportives (football, tennis) et culturelles (Syndicat d'Initiative) se développent avant, mais surtout après, la Grande Guerre, l'Orphéon et la fanfare datant quant à eux du règne de Napoléon III. Nos ancêtres savaient se divertir et de nombreuses fêtes émaillaient le calendrier, la plus ancienne étant la Fête de Neauphle-le-Château le 15 août qui remonte au XVII^e siècle, et dont les plus récentes éditions sont renommées dans toute la région pour ses défilés de chars hippomobiles, richement décorés et pavés (celle de 1914 étant la plus somptueuse). Dans les années précédant la guerre, l'art n'est pas en reste, et plusieurs concerts et expositions d'art et d'artisanat sont organisés à Neauphle, sous l'égide d'un groupe dynamique d'artistes de Paris et de sa région.

54 « poilus » Neauphléens meurent pour la France entre 1914 et 1918. À l'exception du lieutenant Jean Grellière, fils du médecin

et futur maire, ce sont tous des soldats et sous-officiers, âgés de 20 à 45 ans, d'origine et de profession modestes. Cette épouvantable saignée (près de 23 pour cent de la population) est consignée dans la pierre du nouveau Monument aux morts, réalisé par Lefèvre, marbrier, grâce à une souscription publique, et solennellement inauguré place Mancest en 1920 (puis transféré après 1965 à son emplacement actuel, près de l'école). Tandis que l'Union Sacrée qui prévaut après l'Armistice resserre les liens entre la Paroisse et la Mairie, et en général à travers toutes les couches de la population, les Neauphléens réapprennent peu à peu à vivre, à sourire et à s'amuser. En témoigne ce texte, amusant et inédit mais intégralement reproduit, datant des années Folles, et dont le cadre est la grande salle de l'Hôtel de l'Étoile, Place de l'Église...

JAZZ CHAMPÈTRE: Un bal à Neauphle

L'INTRANSIGEANT, dimanche 15 janvier 1928

Quarante kilomètres de Paris. Un soir de dimanche. Une place sombre et morte près de l'église. Nous ne sommes pas au Texas; il n'y a pas de cow-boys. C'est bien la province avec le café des voyageurs et l'hôtel de l'Étoile. J'ai assisté au bal. On ouvre une porte. Il y a un beau bar où manquent des femmes à toilettes mexicaines et des boissons fortes autres que l'amourette, le turin ou le kirsch fantaisie. Ce n'est pas cela qui attire. C'est la grande salle d'à côté. Dès qu'on y entre, on est chez soi. C'est à la fois nulle part et un lieu précis comme dans un rêve. J'ai déjà vu cela. Où donc? Peut-être en Amérique où je n'ai jamais été. Mais c'est plus beau. C'est une grande salle où je me suis assis sur un banc en profitant de ce qu'on dansait déjà pour trouver de la place. Quand les danseuses reviennent, elles s'écrasent contre moi. Je brûle de leur chaleur. Leur odeur forte paraît brûler.

C'est une grande salle magnifique que j'ai peine à décrire, car elle semble préparée pour une prise de vue. Il y a sous le plafond des lampes électriques et des guirlandes de papier vert entrelacées et dans le fond une estrade avec le jazz, composé d'un piano, d'un violon, d'une caisse avec cymbales. Et la caisse est illuminée par l'intérieur, elle est grosse, ronde et rouge comme une lune énorme dans la brume de l'Orient. Elle fait du bruit comme on aimerait que la Lune en fit au milieu du ciel pour varier les rêves.

Plus au fond encore, sur la muraille derrière l'orchestre, sont peintes quelques silhouettes de danseurs, échevelées et attirantes, nuages derrière la Lune. C'est le repos. De chaque côté de la salle sont spectateurs et danseurs ou plutôt danseuses, car les hommes, il y en a si peu maintenant sur la terre pour ce qu'il y a de femmes! Cela fait une grande allée de parquets et de chaque côté une étonnante rangée de jambes qui se balancent, se croisent et se découvrent. Des jambes pareillement roses, des jambes d'uniforme, des réclames pour jambes. Peut-être au-dessus de tout cela y a-t-il autre chose. Par exemple des poitrines, des têtes avec des visages. Mais cela ne se voit pas. On rêve de voir l'humanité réduite à ses jambes, solitaires ou accouplées, déambulant par les ruines moussues de la pensée et des arts. Peut-être ici est-ce justement une répétition générale de ces évolutions lorsque tout ça sera consommé? En tout cas dès que le piano, le violon et la caisse se réveillent, les deux rangées se disloquent, quelques hommes réapparaissent, et c'est comme une secousse magique qui décroche les cœurs. Ce sont des cœurs et les yeux qui dansent, presque plus des jambes. Une volonté de foi divinise la danse. Tout est charleston. Il y a d'étranges et vilaines petites femmes qui secouent au hasard une jambe et une cheville accrochée alors que, leurs yeux levés au ciel savent que tout est charleston et le disent au ciel. Puis il y a un silence convenu, comme celui qui précède l'orage. Un valet de chambre qui tout à l'heure dansait avec un gars qu'une influence secrète a fait sortir d'un ranch de l'Ouest avec son mirifique foulard danse maintenant avec une petite femme verte et ronde. La salle est vide, il

n'y a qu'eux. Lui, ivre, elle douce, ils dansent un charleston frénétique, monotone, mystique. S'il était noir, on dirait d'un nègre. Elle sourit parfois, pâle, pour quelqu'un. Quand c'est fini, il la lâche sans un mot. La sueur coule sur lui comme sur une idole miraculeuse. Les deux rangées de jambes ont veillé. Elles se disloquent de nouveau pour la secousse des cœurs qui se vident comme des fontaines lumineuses au sein d'un one-step, d'un paso doble. Un tango est plus lugubre qu'une marche funèbre après la petite mort des valse. Les beaux pays entrevus s'évaporent sous les guirlandes de papier vert dans l'air agité par la lessive de la transpiration. On s'aperçoit qu'on a manqué de cow-boys à cheval et tirant des coups de revolver. Le valet de chambre n'est décidément pas nègre. Son camarade au foulard a l'accent de Seine-et-Oise. On est bien ici à Neauphle et non en Amérique. On s'en aperçoit, quand commence la danse du torchon. Tout le monde fait cercle, une danseuse est au centre, choisit un danseur en lui passant une serviette autour du cou en guise de chaîne et l'attire vers elle. Ils se donnent un baiser. C'est autour du danseur de choisir sa cavalière. Et moi aussi je suis à Neauphle lorsque, rompant le cercle, une jeune femme verte et blanche rayée comme une cicindèle vient me ravir à mon banc, m'entraîne à l'intérieur et me demande un baiser. L'imprévu pour ma part a privé le baiser de toute température. Tout à l'heure, sur la place noire, les étoiles habituelles régulariseront le terme de mon voyage, quel qu'ait été l'itinéraire indécis de mes souvenirs.

G. RIBEMEONT-DESSAIGNES





RÉTRO-AGENDA

DEUX MOIS ET UNE SUCCESSION D'ÉVÉNEMENTS MÉMORABLES DANS NOTRE VILLE...

PETITS ÉCOLOS

L'association Yvelines Environnement et ses partenaires ont récompensé la classe de Mme Ritter (CE2/CM1), le Centre de Loisirs Arc en Ciel ainsi que Naël Lebioda-Léger (7 ans ; il concourait à titre individuel) suite à leur participation au concours de créations autour du thème de la vie des mares.



Une initiative visant à sensibiliser les enfants à l'écologie et au développement durable.

VIDE-DRESSING

Les images parlent d'elles-mêmes : affluence et abondance de biens...



TENNIS

Les élèves de l'école maternelle de NLC ont été reçus par le TCN pour bénéficier d'une initiation par les moniteurs du club. L'Équipe de France a tant besoin d'une bonne relève !



RETRAITE AU FOYER JEAN COXTET

Après 36 ans, d'une direction humaine et positive, Monsieur Surdeau a pris sa retraite. Durant toutes ces années, avec toute son équipe, il a su transformer la vie d'enfants malheureux et leur donner le goût à la vie citoyenne. Cela vaut un grand « Merci ».



1. Les petits écolos. 2. Pierre Bethman. 3. David El-Malek. 4. Les marcheurs nordiques... au Sud. 5. et 6. Le travail de l'ASLC récompensé.



FESTIVAL DU LIVRE 2017

En juin se tenait le 10^e Festival du livre organisé à l'école élémentaire Émile Serre. La vente de livres permet à Magali, responsable de la bibliothèque, d'acheter des nouveautés et ainsi de renouveler les stocks pour le plus grand plaisir des enfants. Cette année, l'opération a permis de récolter 1048 € dont 20 % sont reversés à la bibliothèque pour l'achat de livres neufs.

NOUVELLES DE MAI

Comme chaque année le réseau de médiathèques « Au fil des pages* » organise un concours d'écriture de nouvelles.



Deux jeunes neauphléennes se sont distinguées dans les catégories 6/9 ans et adultes. Qu'attendez-vous pour libérer l'écrivain qui sommeille en vous ? *Toutes les infos sur <http://www.aufildespages78.fr/>

SALON DU BIEN-ÊTRE

C'était une première qui a fait du bien...



TOUTE UNE ANNÉE DE TRAVAIL À L'ASLC

Du début mai à la fin juin, toutes les activités de l'association ont pu démontrer tous les progrès qu'une année de travail dans la joie et l'application peut apporter...



ÇA VA JAZZER

Très joli concert proposé en collaboration entre le Théâtre de Saint-Quentin et le Syndicat d'Initiative, par le pianiste Pierre de Bethmann et le saxophoniste David El-Malek.

MARCHE NORDIQUE

Les « marcheurs nordiques » ont parcouru le week-end de l'Ascension, la Gironde. Ils ont traversé les vignes, avancé en rythme au bord de la Gironde et emprunté les chemins de Graves.

LA MAISON MÉDICALE

Un petit peu de retard (3 semaines...), mais un bel équipement, 3 médecins tout de suite et, ces jours-ci, cinq ! Pas d'inauguration, mais un vrai succès. Que souhaiter de mieux ?

NUIT DU POKER

102 inscrits pour cette première nuit de folie!!! Et la nuit a tenu toutes ses promesses ! C'est dans une ambiance décontractée et très amicale dès 20h30 que les noctambules du poker se sont donnés rendez-vous à la MJP pour partager leur passion ! Beaucoup d'hommes mais une poignée de joueuses aguerries prêtes à en découdre dans ce monde de brutes ! Pour éviter que les joueurs s'endorment, seuls face à leur défaite, un tournoi annexe se déroulait en attendant les premières lueurs du jour, et les premiers cafés et croissants chauds à 7h30 ! Vivement l'année prochaine !



Hélium - Parcours d'artistes.



Hélium - Parcours d'artistes.

FETE DU VELO
Neauphle-le-Château
Parc du Jeu de Paume

10 sept. 2017

10h : parcours jeu pour adultes et enfants, trac-velo, balade à vélo du syndicat d'initiative, buvette.
12h30 : pique-nique (apporté par les participants)
14h : rallye (2 parcours : sportif ou familial)
16h30 : goûter (crêpes et chocolat chaud)
17h : résultats, remise des prix et concert

inscription (recommandée) avant le 6 septembre à vtransition@laposte.net
(indiquer les coordonnées, noms et âge des participants, ainsi que le parcours souhaité) ou au 06 37 17 54 95 (Nathalie) ou sur place de 12h à 13h (s'il reste des places)
Plus d'infos sur villages78entransition.fr

AGENDA

SEPTEMBRE

9 SEPTEMBRE

Fête du village et Forum des associations
au parc du Jeu de Paume

10 SEPTEMBRE

La fête du vélo

DU 15 AU 17 SEPTEMBRE

Tournoi de tennis du Lions Club

15, 16 ET 17 SEPTEMBRE

Journées européennes du patrimoine : exposition photos et vidéos « Mémoire de Neauphle » organisée par le Syndicat d'Initiative à la MJP, PLUS Visite-Conférence du village avec Marc Leroy le 16, à 15 h. Et visite du clocher.

30 SEPTEMBRE

Premier jour du « Parcours d'Artistes » d'Hélium (voir encadré)

OCTOBRE

1^{ER} OCTOBRE

Salon d'automne, organisé par le Comité des Fêtes,
au Jeu de Paume

Deuxième jour du « Parcours d'Artistes » d'Hélium (voir encadré)

7-8 OCTOBRE

Deuxième week-end du « Parcours d'Artistes » d'Hélium
(voir encadré)

14 OCTOBRE

Soirée organisée par le comité des fêtes

21 OCTOBRE

Loto bingo du Lions Club à la MJP

DU 21 AU 29 OCTOBRE

Tournoi open jeunes



PARCOURS D'ARTISTES

HÉLIUM organise son 13^e parcours d'ateliers d'artistes. Un événement sur deux week-ends (30 septembre et 1^{er} octobre et 7 et 8 octobre) durant lesquels 92 artistes, peintres, plasticiens, graveurs, sculpteurs et photographes locaux, vous donnent rendez-vous sur un circuit traversant les départements des Yvelines et de l'Essonne.

Semé non de petits cailloux mais d'ateliers grand ouverts à votre curiosité, ce parcours vous fera rencontrer à Jouars-Pontchartrain Joël Migneaux, à Neauphle-le-Château, Agnès Heitz-Krantz et à Villiers-Saint-Frédéric, Valérie Guttieriez. Tous les détails et le plan du parcours :

<http://www.helium-artistes.com/>

LA FÊTE DU VÉLO

La fête du vélo célébrera aussi bien le Vélo de Courses (pour acheter son pain) que le Vélo Tout Trajet (pour le travail, l'école et les balades)! Ce dimanche 10 septembre à partir de 10h sur le Parc du Jeu de Paume vous saurez tout sur cet excellent moyen de déplacement, bon pour la santé, notre environnement et notre porte-monnaie grâce à une foule d'animations : essai du vélo à assistance électrique, forum d'échanges, marquage antivol, atelier de réparation...

Vous pourrez pique-niquer sur place à partir de 12 h 30 avant de vous élancer pour le rallye familial et ludique à partir de 14 h. Il permettra de découvrir les environs (inscription recommandée). Tous les détails de ce programme sont sur : <http://villages78entransition.fr>

Cette fête est organisée par Villages d'Yvelines en Transition, Beynes en Transition, Plaisir en Transition et le Syndicat d'initiative de Neauphle-le-Château.

LA FÊTE DU VILLAGE Tout le programme, tous les détails sur www.neauphle-le-chateau.com